



Règlement

Dimanche 15 Novembre « brocante de Noël »

Restauration : sandwichs : jambon beurre, pâté, chipo, chips, crêpes cuites sur place.

Des menus enfant à 4 € : (1 sandwich, 1 petit paquet de chips, 1 compote, 1 brick de jus d'orange, 1 petit paquet de bonbon

8h00- 9h00 installation des exposants

9h00 – 17h,00 ouvert au public

Pour satisfaire au maximum 2 m par exposant à l'intérieur pour 8 €

3€ / m à l'extérieur les places sont limitées aussi à l'extérieur

Chaque famille tient un stand et reste responsable de celui-ci jusqu'à leur départ.

Seuls les objets personnels d'occasion sont autorisés ➤ Jouets en état de marche, livres, vêtements.

Les prix sont libres mais doivent rester raisonnables

Les enfants peuvent vendre avec l'aide de leurs parents

L'association n'est pas responsable en cas de perte, vol

Chaque stand doit être laissé propre en fin de journée

Une inscription + le registre exposant sont obligatoires

Pour imprimer votre bulletin d'inscription « videgrenier.org »

Merci de contribuer à une journée conviviale et respectueuse !

Dans la joie et la bonne humeur de chacun !!

Bonne vente les amis !

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 12 NOVEMBRE

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

N° de la CNI.....N d'imat.....



Emplacement : 8 € / 2 m maximum à l'intérieur
ou 3€ / m à l'extérieur

LES PLACES SONT LIMITEES à l'intérieur comme à l'extérieur

Espèces..... ou chèque N°
Je reconnais avoir pris connaissance de son règlement et j'en accepte les termes.

CONDITIONS : l'attribution des places se fera par ordre d'arrivée
En cas de défection, les droits d'inscription ne seront pas restitués.
Tout emplacement non occupé à 9h00 sera considéré « libre »

Le bulletin sera validé une fois qu'il nous sera envoyé avec le règlement, la photocopie de la C I ou passeport et N° d'imat voiture.
A l'adresse **15 rue grand pierre 40200 Mimizan**

Pour toutes infos : Marie au 06 88 03 44 51 après 14h00